



Doc. 13115

25 janvier 2013

Appel pour un réel échange d'informations obligatoire sur les professionnels de la santé condamnés

Proposition de résolution

déposée par M. Pieter OMTZIGT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les médecins et autres professionnels de la santé doivent s'inscrire dans leur pays d'origine et risquent une suspension ou une radiation de leur inscription s'ils sont reconnus coupables d'une faute médicale.

Ces dernières années, plusieurs médecins ont été condamnés pour faute dans un pays donné, radiés de l'ordre des médecins mais ont décidé d'aller exercer dans un autre pays. Certains de ces praticiens en disgrâce ont continué de provoquer des accidents graves, voire des décès.

Les Etats membres de l'Union européenne sont en mesure de partager des informations sur les fautes médicales, mais cela n'a malheureusement pas empêché un certain nombre de cas récents. Partager les informations relatives aux fautes médicales n'implique pas automatiquement que la sanction doit toujours être suivie : dans les affaires faisant l'objet d'une controverse éthique notamment, les pays peuvent avoir et auront des opinions différentes quant à la faute médicale, mais les informations devraient toujours être échangées.

L'Assemblée parlementaire devrait proposer un échange d'informations efficace et effectif sur les professionnels de la santé qui ont été condamnés à payer une amende ou à une interdiction d'exercer, pour que les autres pays et leurs citoyens ne soient pas mis inutilement en danger et prennent les mesures d'exécution appropriées, en tenant dûment compte des questions liées à la vie privée.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BENTON Joe, Royaume-Uni, SOC
CHISU Corneliu, Canada
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
CONNARTY Michael, Royaume-Uni, SOC
CRAUSBY David, Royaume-Uni, SOC
DIJK Peter, van, Pays-Bas, NI
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
DOBBIN Jim, Royaume-Uni, SOC
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
FABER-VAN DE KLASHORST Marjolein, Pays-Bas, NI
FRITZ Erich Georg, Allemagne, PPE/DC
GRAHAM Sylvi, Norvège, PPE/DC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE
HOOD Jim, Royaume-Uni, SOC
IVANIĆ Mladen, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
KAYATÜRK Burhan, Turquie, PPE/DC
KENNEDY Charles, Royaume-Uni, ADLE
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MORENO PALANQUES Rubén, Espagne, PPE/DC
OROBETS Lesia, Ukraine, PPE/DC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
RIORDAN Linda, Royaume-Uni, SOC
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
SEYDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SHERIDAN Jim, Royaume-Uni, SOC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
STEFANELLI Lorella, Saint-Marin, PPE/DC
STRENZ Karin, Allemagne, PPE/DC
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
SULEYMANOV Elkhan, Azerbaïdjan, PPE/DC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe